Joseph Turmel s'explique

Joseph Turmel naquit le 13 décembre 1859 et décéda le 5 février 1943. Ordonné prêtre en 1882, il fut nommé professeur de théologie dogmatique au Grand Séminaire de Rennes et, à force d'études personnelles, il perdit la foi. Ses supérieurs finirent par le priver de sa chaire et le placèrent comme aumônier dans un couvent de religieuses à Rennes où il resta jusqu'en 1930, quand, à la suite d'un procès instruit contre lui dès 1928 il fut excommunié (excommunicatus vitandus).

Joseph Turmel a laissé derrière lui un très grand nombre d'ouvrages érudits signés de son nom ou de divers pseudonymes (Antoine Dupin, Louis Coulange, Guillaume Herzog...). Ils furent condamnés et interdits par la Congrégation de l'Index.

Dans le court texte qui suit, Joseph Turmel donne quelques explications à propos de son parcours, de son évolution.

Ce texte a été publié dans le premier numéro d'un bulletin éphémère qu'édita un bouquiniste de la rue Turbigo, à Paris et qui s'intitulait "Méta" (Février 1973). Il semble qu'il s'agissait d'un manuscrit récupéré et conservé par "les amis de Turmel."

Turmel

Je me propose ici de répondre aux trois questions suivantes qui dominent ma vie entière : 1. Pourquoi j'ai abandonné les dogmes chrétiens ; 2. Pourquoi, les ayant abandonnés, j'ai continué de dire la messe et d'accomplir des rites qui, étant donnée mon incrédulité, revêtaient un caractère sacrilège ; 3. Pourquoi j'ai simultanément rempli un ministère ecclésiastique et combattu dans mes écrits toutes les croyances chrétiennes.

I. — C'est l'étude de la Bible qui m'a fait renoncer à tous les dogmes. Et elle m'a conduit à ce résultat parce que, m'ayant mis en face du spectacle évident du spectacle des impostures d'une partie notable de la Bible, elle a infligé un démenti flagrant au dogme fondamental de l'Eglise romaine qui prétend que la bible est l'œuvre de Dieu ou, si l'on veut, un don fait par Dieu à la terre. Les livres de la Bible veulent en majorité nous faire croire ces choses manifestement fausses. Les uns, par exemple, attribuent à Moïse, qui les aurait reçues de Dieu, des institutions fondées les unes 800, les autres 1000 ans après la mort de ce personnage. Ils couvrent du même mensonge de nombreux récits. D'autres nous présentent comme des oracles dictés par Dieu en 538 avant notre ère des écrits composés à l'époque d'Antiochus Epiphane en 165 avant notre ère. Et il serait facile d'allonger la liste de ces exemples. Pour tout dire des livres entiers de la Bible sont les produits de l'imposture, d'une imposture grossière. La constatation de ce fait s'impose par son évidence à tous ceux qui étudient sérieusement la Bible. Les fidèles instruits, les élèves des grands séminaires y échappent parce qu'ils ont entre les mains des écrits qui leur cachent systématiquement la vérité. Mais ceux qui, par leur application, par leur ténacité, ont réussi à rassembler toutes les pièces du procès sont contraints de reconnaître que la supercherie occupe dans la Bible une place considérable.

Voilà le fait, ou plutôt l'un des faits, car il y en a un autre consistant en ce que l'Eglise nous ordonne de voir dans la Bible un don de Dieu aux hommes. Or notre raison se refuse absolument à admettre que l'Etre souverainement parfait puisse accorder un patronage quelconque à l'imposture, au mensonge. Il y a un conflit brutal, irréductible, entre l'Eglise et l'expérience. Aujourd'hui encore les dirigeants de l'Eglise ignorent totalement le verdict de l'expérience. Ils étaient plongés dans la même ignorance à l'époque lointaine où ils émirent pour la première fois leurs prétentions. Il nous est impossible de les prendre au sérieux, malgré l'assurance solennelle dont ils s'entourent. Toute la dogmatique de l'Eglise romaine est une duperie, puisque le dogme fondamental qui porte tous les autres repose lui-même sur le néant.

II. — Après avoir lâché tous les dogmes, j'ai continué de dire la messe parce que j'étais décidé à rester dans les rangs du clergé et que la célébration de la messe était la conséquence inéluctable, automatique de cette décision. La question est donc de savoir pourquoi je me suis maintenu dans l'état ecclésiastique après avoir cessé de croire aux dogmes. Voici ma réponse :

La raison pour laquelle l'abandon des croyances chrétiennes n'a rien changé à ma condition est que le retour à l'état laïque eût été pour mes parents, pour mes bienfaiteurs et pour moi une source de souffrances épouvantables et imméritées.

L'homme qui change de carrière est, le plus ordinairement incapable de s'adapter à la nouvelle vie qu'il comptait inaugurer, et il n'aboutit qu'à végéter dans la misère. Le prêtre qui rentre dans la vie civile se trouve aux prises avec une situation beaucoup plus dramatique. Revêtu de l'habit ecclésiastique, il était entouré du respect, de la vénération des fidèles, qui voyaient en lui le dépositaire de pouvoirs augustes reçus du Ciel. Redevenu laïque, il n'est plus qu'un objet d'horreur, non seulement pour les fidèles, mais pour les indifférents eux-mêmes. Repoussé de tout le monde, il n'a d'autre ressource que de s'expatrier et de chercher dans des milieux inconnus un gagne-pain qu'il aura mille peines à trouver. Si encore

s'explique

il était seul ! Mais il a à ses côtés un vieux père, une vieille mère, des frères, des sœurs, des bienfaiteurs qui le comblent de tendresse. De ces personnes dont il était l'espoir et l'orgueil, les unes mourront de chagrin, les autres mèneront une vie empoisonnée par la tristesse et par la honte.

Tel est le sort qui attendait les miens, qui m'attendait moi-même, si j'étais sorti des rangs du clergé. Et quel crime aurais-je expié en m'infligeant à moi ces souffrances, en les infligeant aux autres ? C'est ici que les faits parlaient avec une éloquence amère. Mon crime était d'avoir démasqué les impostures de la Bible, d'avoir, au prix d'un labeur obstiné, découvert le néant de la dogmatique chrétienne et connu la vérité. En bref, mon crime consistait à être arrivé au résultat auquel tous les prêtres arriveraient s'ils se donnaient la peine d'étudier et auquel la paresse seule les fait échapper. En sorte que sortir des rangs du clergé, c'eût été professer que la paresse a droit à une prime, mais que l'étude probe, sincère mérite un châtiment. Cette pensée produisit en moi un sursaut d'indignation, que j'éprouve encore aujourd'hui. Non, la découverte de la vérité ne mérite pas d'être châtiée. Sans doute il ne se passe pas de jour où ne surviennent des catastrophes qui plongent dans la désolation des familles, des villages, des régions entières. Et quand l'énergie aveugle qui gouverne le monde nous envoie ces coups inévitables, nous ne pouvons que les supporter stoïquement. Mais se résigner devant les souffrances infligées par la force, ce n'est que les tenir pour la manifestation d'une justice supérieure. Encore une fois la découverte de la vérité ne mérite pas d'être châtiée. Et en m'imposant à moi, en imposant aux miens les tortures que ma laïcisation aurait entraînées, j'aurais déclaré moi-même mes travaux dignes des plus redoutables châtiments, je me serais comporté comme un insensé.

Je n'ignore pas que la célébration de la messe par un incrédule soulève un problème. Et ce problème, dont l'importance ne m'échappe pas, bien loin de l'esquiver, je tiens, au contraire, à le regarder en face. Mais commençons d'abord par écarter la forme puérile sous laquelle il est généralement présenté : les croyants gémissent et s'indignent à la pensée des affreux sacrilèges dont se rend coupable le prêtre qui, affranchi de la foi, continue néanmoins d'accomplir les rites de la liturgie catholique. Or ils seraient les premiers à plaindre l'aveuglement du musulman ou du bouddhiste qui, voyant les profanes célébrer ses

Mémoire sur

rites sacrés, crierait au sacrilège. Comment ne comprennent-ils pas que leurs gémissements et leur indignation sont les produits du même aveuglement ! La vérité est que la messe est une liturgie dénuée de toute espèce de valeur pour ceux qui sont initiés à l'histoire des dogmes. Tout ce que l'on peut raisonnablement demander au prêtre éclairé qui dit la messe, c'est d'observer un maintien grave et d'éviter avec soin ce qui serait de nature à scandaliser les faibles. En dehors de cela il n'y a que vain bavardage.

L'enfantillage du sacrilège écarté, il reste que régulièrement ceux-là seuls sont qualifiés pour accomplir les rites liturgiques qui y croient, et que la célébration de la messe par un prêtre éclairé a quelque chose d'anormal. Il s'agit de savoir à qui incombe la responsabilité de cette situation irrégulière. Reconnaissons franchement que le prêtre serait coupable s'il avait connu la vérité avant de prendre les engagements solennels qui l'ont lié irrévocablement à l'état ecclésiastique. Il aurait dû rentrer dans le monde et sortir du mensonge quand il en était encore temps. C'est ce que fit en 1845 un jeune séminariste de Saint-Sulpice qui s'appelait Ernest Renan. Il venait de découvrir que la dogmatique chrétienne repose sur le néant et que le prêtre est, par état, condamné à enseigner l'erreur. Vite il quitte Saint-Sulpice, dépose la soutane, gagne son pain comme il peut et prépare des examens qui lui ouvriront l'accès des carrières laïques. Mais le cas de Renan est unique. Lui seul, servi par des circonstances exceptionnelles, a pu faire des

lectures qui, avant les engagements suprêmes, lui ont ouvert les yeux. Tous les autres, même les mieux doués, sont allés à l'ordination avec les croyances dont, enfants ils avaient été bercés. Leurs illusions ne se sont évanouïes qu'au cours des études auxquelles ils se sont livrés après leur sortie du séminaire. A ce moment ils étaient embarqués, des engagements irrévocables avaient fixé leur sort. Ils ne pouvaient que se résigner à leur destin.

Ce serait donc une dérision que de rendre le prêtre studieux responsable de la situation étrange où il se trouve pour avoir connu la vérité à une époque où il ne pouvait plus rien changer à sa vie. Il est victime de cet état de choses, il n'en est pas l'artisan. La cause immédiate du mal n'est, hélas ! pas difficile à démêler. Pour la découvrir on n'a qu'à regarder l'enseignement en vigueur dans les séminaires. Ces maisons sont les forteresses du mensonge. Tout y organisé pour que les aspirants au sacerdoce ne puissent voir la vérité. Si l'on mettait sous les yeux de ces jeunes hommes les impostures de la Bible, ils seraient bien vite fixés sur la vanité des dogmes et ils ne resteraient pas 15 jours au séminaire. Mais on leur cache systématiquement tout ce qui serait de nature à les éclairer. Ils arrivent à l'ordination l'esprit gavé d'erreurs. Une fois dans le ministère, la plupart d'entre eux n'ayant ni le temps ni les moyens de s'instruire, gardent la marchandise avariée qui leur a été servie. Et ceux qui, en très petit nombre, réussissent à s'en débarrasser, arrivent à ce résultat trop tard pour refaire leur vie.

J'ai dénoncé l'enseignement des séminaires. C'est lui qui empoisonne l'intelligence des aspirants au sacerdoce ; il est ainsi souverainement néfaste. Mais les poisons les plus dangereux restent inoffensifs tant qu'ils ne sont pas aux mains d'un malfaiteur qui les emploie à ses fins et se sert d'eux pour frapper ses victimes. Quel est ici le malfaiteur ? N'accusons ni les professeurs ni les manuels. Les professeurs sont eux-mêmes des victimes. Les mensonges qu'ils transmettent à leurs disciples leur ont été inoculés à eux-mêmes : ils sont de bonne foi. Quant aux manuels, ils sont les instruments passifs d'une volonté supérieure, ils exécutent aveuglément ses décisions. Et cette volonté supérieure, c'est celle de l'Eglise romaine. Des manuels rédigés avec probité et conscience dénonceraient les impostures de la Bible et la vanité des dogmes chrétiens. Ils amèneraient l'exode en masse des fidèles et du clergé. Or l'Eglise a, comme tous les organismes vivants, l'horreur de la mort. Elle veut vivre, et elle rassemble toutes les puissances de son énergie pour échapper à une catastrophe qui l'anéantirait. De là les manuels qui, par ses ordres, cachent la vérité aux élèves du sanctuaire, qui la cachent aussi aux fidèles. Ces livres sont ce que l'Eglise romaine veut qu'ils soient, ce qu'ils doivent être pour servir ses intérêts. Egarés par ces guides menteurs, les aspirants au sacerdoce garderont leurs illusions jusqu'au moment de monter à l'autel. Et la petite élite qui, après les engagements pris, parviendra à s'éclairer sera hors d'état de changer de vie.

J'ai dit assez nettement que la situation des prêtres qui, après avoir abandonné les croyances chrétiennes, continuent de célébrer la messe a quelque chose d'anormal. Il est acquis maintenant que l'Eglise romaine est seule responsable de ce désordre. Il lui serait facile de l'éviter si elle le voulait. Elle n'aurait pour cela qu'à éclairer les aspirants au sacerdoce sur l'origine des livres de la Bible. Ils sauraient alors à quoi s'en tenir, et, avertis sur le néant des dogmes, ils rentreraient dans le monde sans être retenus par aucun lien. Au lieu de cela, l'Eglise romaine prend les mesures les plus rigoureuses pour que les clercs arrivent à l'ordination l'esprit plein des illusions qui ont bercé leur enfance. Dans ces conditions elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même si quelques prêtres studieux parviennent à la vérité à une époque où des engagements solennels les tiennent rivés au sacerdoce ! Qu'elle renonce à ses procédés traditionnels. Qu'elle emploie des méthodes honnêtes pour l'éducation de ses clercs. Et elle n'aura plus l'ennui de voir des prêtres incrédules célébrer ses mystères. Mais qu'est-ce que ce léger ennui auprès de la catastrophe qui surviendrait si la probité présidait à l'enseignement en vigueur dans les séminaires ! Alors les clercs, instruits de la vanité des dogmes, rentreraient en masse dans le monde. Les fidèles, informés

des raisons de cet exode, seraient eux-mêmes ébranlés dans leurs croyances. Ce serait l'effondrement du christianisme. L'Eglise romaine tire trop d'avantages de son système d'éducation pour y renoncer. Elle n'y renoncera jamais. Toujours ses séminaires resteront hermétiquement fermés à la lumière. Toujours ses clercs iront à l'ordination gavés d'erreurs, que presque tous garderont et dont quelques centaines seulement arriveront à s'affranchir quand il sera trop tard.

Je viens de parler de quelques centaines de prêtres éclairés. On peut estimer à cinq ou six cents environ le chiffre des ecclésiastiques qui en France sont fixés sur la vanité des dogmes. Leurs illusions étaient intactes quand ils montèrent pour la première fois à l'autel. Elles s'évanouirent peu à peu au cours des études auxquelles ils s'astreignirent. Quatre ou cinq parmi eux, que ne retenait aucun lien de famille, cherchèrent alors une situation dans le monde laïque. Sauf cette infime exception tous les prêtres éclairés, pour ne pas désoler les personnes qui leur étaient chères, se décidèrent à remplir correctement un ministère dont l'Eglise romaine, par sa fourbe, leur avait imposé les chaînes. Ainsi firent jadis le cardinal Meignan, Mgr Mignot archevêque d'Albi, le prélat Duchesne, et l'abbé Huvelin, l'un des hommes les plus remarquables du clergé de Paris à la fin du siècle dernier.

III. — Troisièmement. J'ai travaillé dans la mesure de mes forces à éclairer les esprits, à leur montrer dans mes écrits la vanité des dogmes. Commençons par noter que, dans cette œuvre d'apostolat, j'avais sous les yeux d'illustres exemples : Duchesne, Lagrange, Battifol, Loisy, d'autres encore, totalement ou en grande partie affranchis de l'orthodoxie, ne cessaient de battre plus ou moins ouvertement les dogmes en brèche. Autant de modèles qui m'engageaient à les suivre et à orienter le public studieux vers la vérité. Mais ce rôle de disciple n'avait rien de commun avec mes projets les plus chers. Tous ces modernistes, qui sapaient le dogme de leur mieux, essayaient de faire croire qu'ils travaillaient à le consolider. Ils posaient en apologistes éclairés, et, pour entraîner à leur suite, leurs naïfs lecteurs, surtout pour ne pas trop les effaroucher, ils multipliaient les formules rassurantes. Tout cela n'allait pas sans équivoques, sans réticences calculées. Les formules dont on se servait étaient orthodoxes, mais les idées qu'elles véhiculaient ne l'étaient pas. Il y avait antinomie entre le langage utilisé et les opérations poursuivies. Et le langage irréprochable que l'on tenait ne tentait qu'à dissimuler des intentions hérétiques. Pour tout dire, Duchesne et son petit groupe vivaient dans la duplicité.

mes travaux

Rien de pareil chez moi. Mon objectif était de mettre en lumière les variations des dogmes, et, pour cela, de rassembler les textes où ces variations étaient attestées. Ce plan requérait de l'exactitude, de l'ordre ; mais il ne laissait aucune place aux subterfuges, aux équivoques chers aux modernistes.

En revanche, il amenait à sa suite des conséquences de la plus haute gravité. Mettre en lumière les variations des dogmes, c'était ruiner par la base les croyances chrétiennes. Aussitôt informé de mon entreprise, le pape allait automatiquement me tordre le cou sans autre forme de procès. Cette opération serait accomplie immédiatement, c'est-à-dire que mon apostolat durerait ce que durent les roses, l'espace d'un matin. Encore si j'avais pu espérer que le pape, absorbé par ses problèmes de haute politique, ne prêterait pas attention à mes modestes recherches ! Mais le Vatican avait à son service une armée de policiers dont la mission était précisément de découvrir les hérétiques et d'amener au maître ce gibier malfaisant. Impossible d'échapper à la meute qui, après chaque exploit, était assurée d'une récompense.

Impossible ; à moins de mettre à mes écrits des pseudonymes multiples qui dissimuleraient leur provenance et dérouteraient le flair des inquisiteurs. L'entreprise était, certes, hérissée de dangers, et je ne tardai pas à en faire l'expérience. Dès 1908, en effet, deux apologistes, encouragés et soutenus secrètement par Rome, me dénoncèrent bruyamment dans les journaux,

dans les semaines religieuses, dans les revues. Pendant plus de six mois ils remuèrent ciel et terre pour avoir ma peau, et je ne parvins à leur échapper que par miracle. Ce terrible assaut ne me découragea pas. Malgré l'avertissement de 1908, je continuai mon œuvre. Je la continuai sans me dissimuler que, tôt ou tard, je succomberais sous la dent des fauves de Rome. L'issue fatale arriva en 1929. Jusque-là, c'est-à-dire pendant plus de vingt ans, mon apostolat, toujours en alerte, ne fut pas inquiété.

Pourquoi ai-je suivi cette voie dangereuse de préférence à la voie des modernistes où l'on n'avait à craindre que des rappels à l'ordre ? Pour deux raisons, dont la première est qu'elle seule pouvait atteindre le but poursuivi. Les modernistes avaient sans doute un ardent désir de ruiner les dogmes, et ils s'efforçaient de mener à bien leur méritoire opération. Mais les précautions dont ils s'entouraient, les expédients auquels ils avaient recours paralysaient en grande partie leur activité et étaient bien près de le rendre stérile.

La seconde raison de mon choix, c'est que lui seul donnait satisfaction à la volonté intense de revanche dont j'étais animé. Torturé par l'Eglise, qui, n'ayant pu m'envoyer mourir de faim, avait brisé ma vie, j'avais toujours devant les yeux le mot du prophète : *Dies ultionis in corde meo* (Le jour de la revanche est dans mon cœur). La revanche était chez moi une obsession. Revanche dont l'objectif était de montrer, à coups de textes, les variations des dogmes, à mettre aussi en lumière les impostures employées par l'Eglise pour dissimuler ces variations. Revanche d''ordre intellectuel, mais qui, par la force des choses, devenait le duel d'un vermisseau contre un colosse. Un jour ou l'autre le colosse écraserait du pied le vermisseau. Le seul espoir de ce dernier était de faire quelque bien avant l'issue fatale. C'est cet espoir qui m'a soutenu dans la lutte inégale que, pendant trente ans, j'ai soutenue contre Rome. Tomber sous les coups : oui, mais après avoir éclairé quelques âmes. Le *dies ultionis* du prophète se présentait à moi sous la forme suivante : Martyr de la vérité, je dois en être l'apôtre

Dans son décret de novembre 1930, Rome porte à la connaissance du monde entier que, pendant de longues années j'avais simultanément combattu ses dogmes avec acharnement et accompli tous les rôles de mon ministère ecclésiastique. Le but de cette théâtrale information était d'imprimer sur mon front le signe du traître qui, chargé de défendre sa patrie, la livre, et de me vouer à la malédiction universelle. Les âmes pieuses obéirent docilement aux excitations haineuses de l'Eglise romaine. Leur stupeur, viciée par une ignorance absolue, n'avait pour moi aucune valeur et je ne m'en inquiétai pas.

Mais les esprits éclairés, soit prêtres soit laïques, ne pouvaient tomber dans l'illusion des âmes pieuses. Eux, ils tenaient les dogmes pour des produits de l'imagination humaine, c'est-à-dire pour des assertions souvent extravagantes, en tout cas erronées. D'après leurs propres principes, soustraire des dogmes à l'examen des textes, c'était protéger l'erreur contre la vérité. Pouvaient-ils soutenir une pareille ineptie ? Ils n'ignoraient pas non plus que l'Eglise romaine, pour enrôler ses clercs, leur cachait systématiquement la vérité. Les engagements pris dans ces conditions n'étaient-ils pas frappés d'une nullité absolue ? Et prétendre les imposer aux malheureux prêtres trompés, n'était-ce pas obliger les victimes à tenir des promesses faites au brigand qui lui mettait le couteau sur la gorge ? Quel homme honnête signera une telle abomination ?

Les esprits éclairés n'avaient donc qu'à suivre la logique de leurs principes pour accueillir avec sympathie mon apostolat. D'ailleurs ils avaient accordé des éloges enthousiastes aux livres de l'école moderniste. Or ces livres n'étaient séparés des miens que par des précautions oratoires, des artifices de langage. Le but commun à tous était de ruiner les dogmes. J'avais donc droit à une petite part de la bienveillance dont bénéficiaient Duchesne et ses disciples.

Mais les lois de la psychologie n'ont rien de commun avec les lois de la logique. Jusqu'en 1908 les félicitations, les encouragements ne me furent pas refusés. A partir de là cette manne bienfaisante disparut, et l'isolement se fit autour

de moi. Ce changement fut amené par le procès en hérésie qui me fut alors intenté et dont j'ai parlé plus haut. Protégé par la fermeté de l'archevêque Dubourg qui voulait avant tout éviter un scandale, je sortis de l'aventure à peu près sain et sauf. Mais régulièrement je devais encourir l'excommunication, et l'on crut, pendant quelque temps, qu'elle allait me foudroyer. Instruits par les événements, les modernistes ne professèrent plus que de l'aversion pour mes travaux.

J'ai dit les raisons que justifiaient mon apostolat et le mettaient en règle avec les réclamations et la probité. Pourtant le sentiment contraire, qui ne peut être que le fruit des préjugés, a droit au respect quand il est sincère comme il l'est chez les âmes pieuses. Mais le moyen de croire à la sincérité chez les prêtres modernistes ! Si l'on ne peut sans manquer de franchise montrer la variation des dogmes et accomplir les fonctions du ministère ecclésiastique, n'en manquent-ils pas autant ceux qui montent à l'autel et confessent les fidèles sans croire ni à l'Eucharistie, ni à la confession ! Or telle était précisément la situation des prêtres modernistes qui me jetaient la pierre. Ils avaient su, à bon droit d'ailleurs, se former la conscience et garder, après s'être affranchis des dogmes, les fonctions qu'ils exerçaient auparavant. Le procès en hérésie que j'eus à soutenir en 1908 ne devait régulièrement rien changer à la bienveillance qu'ils me témoignaient. Mais ce procès de 1908, malgré l'échec définitif, avait étendu sur moi un large renom d'hérétique. On s'éloigne des hérétiques, on ne les fréquente pas. La plus légère marque de sympathie à mon égard eût frappé son auteur de suspicion. L'intérêt le plus élémentaire déconseillait cette faute.

L'attitude des modernistes envers moi a été un fait très humain. Je ne la condamne pas, je la constate. L'aversion que professèrent pour mes écrits, à partir de 1908, les prêtres modernistes, n'avaient rien de sincère. C'était une comédie qu'il était impossible, sans naïveté, de prendre au sérieux.

(Là s'arrête, en bas de feuille, le manuscrit conservé. Turmel l'avait-il continué ailleurs ? On ne sait.)

Aux Amis de Turmel

Après la parution du savant ouvrage de notre ami le Professeur Louis ROUGIER, **La Genèse des Dogmes chrétiens** (Albin Michel), certains ont pu craindre que l'**Histoire des Dogmes**, de TURMEL, malgré la curiosité qu'elle éveille aujoud'hui, perdait de son actualité et que nous allions renoncer à notre effort pour exposer la pensée de Turmel au moins à partir de cet **Abrégé** qu'il nous a laissé. Il n'en est rien.

Il est incontestable que l'ouvrage le plus récent bénéficie des derniers progrès de l'exégèse et de la recherche religieuse, et d'une méthode plus rigoureuse appliquée par un puissant esprit dont la compétence et l'objectivité se sont fait apprécier en de multiples domaines. **La Genèse des Dogmes chrétiens** est donc l'ouvrage fondamental qu'il faut avoir lu et auquel nous renverrons souvent.

Mais celui de Turmel porte sur une période plus longue, touche donc à plus de problèmes historiques. S'il ne dit pas le dernier mot sur tout, il représente une étape capitale de la recherche religieuse. Nous présenterons donc la pensée de Turmel, mais en la complétant par des sources plus récentes, en particulier grâce à Louis Rougier.